

Arrondissement : Ville-Marie

Travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès

Dans l'intersection de la rue Cartier et du boulevard de Maisonneuve Est et à l'intersection de la rue Dorion et du boulevard de Maisonneuve Est.

La Commission des services électriques de Montréal souhaite vous informer que des travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès se dérouleront à compter du 13 mars 2023.

Nature des travaux

- Bris et reconstruction du puits d'accès
- Réfection des trottoirs
- Réfection de la chaussée

Circulation

- Entraves partielles avec chemins de détour à prévoir;
- Stationnement interdit à la hauteur des travaux

Date et horaire des travaux

- Début des travaux : **13 mars 2023**.
 - Entrave sur la rue Dorion coté Est et Coté Nord du Boul. de Maisonneuve entre Dorion et De Lorimier.
- **Du 27 mars au 22 mai 2023**.
 - Entrave sur le boulevard de Maisonneuve entre Cartier et De Lorimier côté Nord. Rue Dorion coté Est et Rue Cartier Côté Ouest.
 - Entrave une voie en tout temps et 2 voies hors des heures de pointe sur de Maisonneuve pour les deux phases de travaux.
- Horaire : de 7 h à 19 h.

Il est à noter que ces interventions pourraient être décalées ou la durée des travaux prolongée en fonction des conditions météorologiques défavorables ou en raison d'autres contraintes

Impacts appréhendés de ces travaux

- Accès aux bâtiments : maintenu en tout temps;
- Accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés.

INFO-TRAVAUX



**Commission des services
électriques de Montréal**

Transport en commun

Les services de transport en commun sont maintenus. Il est toutefois possible que des arrêts d'autobus de la STM soient déplacés de manière temporaire.

Impacts

L'excavation du roc et le bris de structures en béton existantes nécessiteront l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs occasionnant bruit, poussière et vibrations. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les inconvénients causés par les travaux.

Interruption de service aux abonnés d'Hydro-Québec

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service de distribution d'électricité et de télécommunication. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur de service comme vous le feriez habituellement.

Remise en état

Les clôtures, les surfaces gazonnées et les aménagements paysagers touchés par nos interventions seront remis dans leur état original.

Les réfections permanentes seront faites à la fin des travaux, si la température le permet.

Renseignements

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Brenice Bolivar, agent technique présent sur le chantier au 514 820-8347.

**La Commission des services électriques de Montréal vous informera de l'évolution des travaux.
Merci de respecter la signalisation aux abords du chantier !**